

Pr Salih Bendeddouche

Service d' Endocrinologie & Diabétologie Infantiles

Faculté de médecine - CHU Tlemcen

13.000 Algérie

cssm.tlemcen@gmail.com

Téléphone : +213(0)43.41.49.54

Fax : +213(0)43.41.45.80

Tlemcen le 25 octobre 2016

Objet: Certificat de surspécialisation médicale en Endocrinologie et Diabétologie Pédiatriques(CSSM)

Règles d'Inscription au CSSM

I. Objectif et Enseignement:

Ce CSSM a pour objectif de qualifier en Endocrinologie et Diabétologie Pédiatrique des spécialistes en pédiatrie qui vont exercer cette « sur-spécialité » sur le territoire national en milieu hospitalier universitaire en priorité (CHU) ou général (EPH), un ancrage hospitalier étant nécessaire à la pratique de cette « sur-spécialité ».

Ce CSSM est organisé par la Faculté de médecine de Tlemcen

La Commission Pédagogique est composée des responsables de l'enseignement et présidée par le Coordinateur.

Le CSSM se déroule sur deux années. Le redoublement n'est pas autorisé : un candidat ayant échoué ne peut prendre une nouvelle inscription.

Les deux années de formation comportent:

- **3 jours, à temps plein durant chaque séminaire**, de cours intensifs et de présentation de cas cliniques et discussion d'articles.
- **Il est prévu 8 séminaires durant la formation (un par trimestre), les programmes et les dates seront connus avant le début de la formation.**
- **Un stage obligatoire validant de deux mois minimum à temps plein** dans un service clinique ou a activité clinique habilité (par la commission pédagogique) d'Endocrinologie et Diabétologie Infantiles.
- Un contrôle des connaissances cas cliniques, et questions de cours sur le contenu théorique de l'enseignement en fin de première et deuxième année
- La réalisation d'un mémoire écrit sur un sujet validé par les responsables du CSSM et sous l'autorité d'un directeur de mémoire (« tuteur » de l'étudiant) qui prend la responsabilité de son contenu et sa qualité.

- Une épreuve finale (fin de deuxième année) devant un jury comportant :
 - la soutenance du mémoire
 - une épreuve générale portant sur les connaissances en Endocrinologie et Diabétologie Infantiles.(QCM, cas cliniques et question de cours)

L'admission définitive est prononcée par le jury.

II. Conditions requises pour les candidats à l'inscription au DIU d'Endocrinologie et Diabétologie Pédiatriques :

- En pratique :
 - Le comité pédagogique du CSSM se réunit en septembre pour examiner l'ensemble des candidatures. **Vingt candidats** sont admis chaque session.
 - Le tuteur organise et supervise le stage clinique de l'étudiant, sa présence et sa participation aux activités de formation. Il décide en accord avec l'étudiant du sujet de mémoire dont il assume la responsabilité et la réalisation (qualité – calendrier). Il délivre l'e-mail de tutorat au coordinateur avec avis favorable.
 - Les informations et convocations (enseignement, contrôle des connaissances, soutenance de mémoire et oral) concernant le CSSM sont effectuées par courrier électronique.

III - Critères d'Inscription des Candidats , Titulaires d'un Doctorat en Médecine et d'une spécialité de Pédiatrie d'une Université Algérienne

- La Commission Pédagogique peut juger apte à s'inscrire les Pédiatres, avec fonction hospitalière, sur la base des critères suivants :
 - ✓ Ce CSSM est ouvert aux spécialistes de Pédiatrie.
 - ✓ Le dossier doit comporter les documents suivants (document papier) :
 - 1. Une demande d'inscription au CSSM du candidat adressée a Mr le Doyen de la faculté de médecine de Tlemcen
 - 2. Un CV détaillé du candidat avec lettre de motivation
 - 3. Un dossier administratif à remettre à la Faculté de médecine de Tlemcen comportant : une copie de la carte d'identité nationale, un extrait de naissance (N°12), deux photos d'identités récentes

- 3. Une lettre du candidat s'engageant à exercer la spécialité d'Endocrinologie et Diabétologie Infantiles pour 50% au moins de son temps d'activité clinique hospitalière.
 - 4. Une lettre du Chef de Service hospitalier prenant l'engagement de soutenir l'exercice d'activité du candidat en Endocrinologie et Diabétologie Infantiles.
 - 5. Un engagement de financement : tous les frais relatifs au transport, à l'hébergement, à la restauration ainsi que ceux de l'inscription au CSSM (Faculté et frais de formation) et du stage clinique obligatoire (à l'étranger) sont à la charge du candidat.
- Le certificat d'inscription obligatoire en première et deuxième année est délivré par le Coordinateur National sur avis de la commission pédagogique se réunissant en Mai-Juin de chaque année.
 - Les Pédiatres ayant validé leur spécialité et installés ou exerçant en libéral exclusivement ne peuvent pas être inscrits car les garanties de l'exercice de la spécialité nécessitent un ancrage hospitalier.
 - La Commission Pédagogique est souveraine dans ses décisions.
 - Toute demande d'inscription ne répondant pas à ces critères sera refusée

Modalités de contrôle des connaissances et attribution du diplôme.

A la fin de la première année :

- Une présentation orale de 15 minutes lors de l'enseignement, sur 20 points
- Une présentation de Cas cliniques sur 50 points

A la fin de la deuxième année :

- Une présentation orale de 15 minutes lors de l'enseignement, sur 20 points
- Une présentation de Cas cliniques sur 50 points

Examen terminal de fin de formation :

- un contrôle écrit de 3 heures (QCMs, Cas cliniques et questions de cours) sur une 60 points
- un mémoire écrit et un oral de mémoire (sur 100 points)

La moyenne est nécessaire, soit 150 points sur 300.

**Pr Salih Bendeddouche
Coordinateur CSSM**